



Règlement par chèque au profit d'AMADEA

Amadea est oeuvre d'assistance et de bienfaisance - arrêté du 01/08/2003

Un reçu fiscal vous sera adressé

Votre versement bénéficiera d'une déduction fiscale de 66%

Je souhaite adhérer

Cotisation annuelle : 25 € par personne Nombre X 25 € = €

Je souhaite faire un don

Je fais un don de : € dédié au(x) projet(s) N° (ou cochez ci-dessous)

Je souhaite parrainer une ou des actions du programme

- 1 - Centre de renutrition de Mahambo (enfant de moins de 5 ans)
- 2 - Centres d'accueil pour enfants privés de famille
- 3 - Ecoles préscolaires, primaires, jardins et cantines scolaires
- 4 - Centre de formation des jeunes déscolarisés à Antsirabe
- 5 - Unité de transformation (sècherie/savonnerie/distillerie de la coopérative Tsinjo)
- 6 - Atelier de tissage de la soie (MadaSoie)
- 7 - Groupements paysans (éducation sanitaire, nutritionnelle et atelier culinaire)
- 8 - Autosuffisance alimentaire, Agriculture naturelle et préservation de l'environnement

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

Tel :

Mail :

Fait le : / /
à :

Signature

Je joins le chèque n°
Auprès de la banque :

Formulaire à envoyer à AMADEA à l'adresse suivante :
5, rue de la Charente - Aunac - 16460 AUNAC SUR CHARENTE